

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉALABLE AU DECLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE EN VUE DE SON ALIENATION

La Goberderie

Du lundi 4 mars 2024 (9h00) au mercredi 20 mars 2024 (12h00)

Par arrêté n° 020/2024 en date du 5 février 2024,

Le Maire de la commune de La Mézière a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement d'une voie communale située à La Goberderie en vue de son aliénation.

A cet effet, Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial à la retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de La Mézière, 1 rue de Macéria, 35520 LA MEZIERE,

du lundi 4 mars 2024 (9h00) au mercredi 20 mars 2024 (12h00) soit 17 jours consécutifs.

Aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h 00 et de 14h à 18h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h 00 et de 14h à 17h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune :

<https://www.lameziere.com>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur :

- a l'adresse suivante :

Mairie de La Mézière, à l'attention de M. BESRET commissaire enquêteur, 1 rue de Macéria 35520 La Mézière.

- ou par mail à : urbanisme@lameziere.fr

Le Commissaire-enquêteur recevra en personne, en mairie de La Mézière, les observations du public, les :

- **Lundi 4 mars 2024 de 9h00 à 11h00**

- **Mercredi 20 mars 2024 de 10h00 à 12h00**

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la mairie de La Mézière, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.